



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le conseil d'administration de l'ACLG s'unit autour d'une stratégie visant à renforcer la sécurité, la main-d'œuvre et la croissance de l'industrie

Ottawa (Ontario) — 23 octobre 2026 — L'Association canadienne de la location de grues (ACLG) a conclu une réunion de deux jours de son conseil d'administration à Ottawa. Le conseil a dégagé un consensus sur tous les points à l'ordre du jour et approuvé une stratégie coordonnée visant à renforcer le soutien aux membres, la sécurité, le développement de la main-d'œuvre et la croissance durable de l'industrie.

La réunion d'automne du conseil d'administration s'est conclue par l'approbation du budget de 2027, ainsi que des états financiers du troisième trimestre, des résultats financiers du congrès d'Halifax, des projections pour 2026 et du sommaire trimestriel des risques. Ensemble, ces décisions établissent une base rigoureuse pour la prochaine phase de croissance de l'ACLG et l'amélioration des services aux membres.

Les membres du conseil ont également entériné une stratégie de croissance coordonnée axée sur le leadership technique, la collaboration réglementaire, la valeur offerte aux membres et le développement de la main-d'œuvre. Les priorités comprennent la préparation d'une analyse de rentabilité pour un additif au liquide d'échappement diesel (DEF) afin de réduire les problèmes liés aux systèmes (SCR), l'appui au développement des ports d'entrée de la côte Ouest, la collaboration avec le Groupe CSA à l'élaboration de la Norme nationale sur le gréage, ainsi que la poursuite de la participation à la recherche sur les ponts et aux activités de représentation relatives aux poids et dimensions.

Le conseil a confirmé la poursuite des investissements dans les personnes et les programmes qui assureront la pérennité du secteur canadien des grues. Cela comprend l'élargissement des activités de promotion du programme d'apprentissage, la participation aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies de Compétences Canada, l'intensification de la

promotion du portail d'emploi de l'ACLG et le renforcement de la participation à l'Assemblée internationale des parties prenantes de l'industrie des grues.

Les initiatives destinées aux membres ont également reçu un appui unanime, notamment la création d'un Prix de l'innovation et l'ajout d'une catégorie « Levage lourd de plus de 250 tonnes » aux Prix canadiens du levage de l'année. Le conseil a aussi examiné les priorités de gouvernance liées à la durée des mandats des administrateurs et à la matrice des compétences du conseil.

Les projets spéciaux demeurent au cœur du mandat de l'ACLG. Les administrateurs ont réaffirmé la poursuite du développement de CraneSafe Canada et de l'examen quinquennal des modalités des conditions types de l'ACLG pour l'industrie. La planification a également progressé en vue des prochaines réunions du conseil et des congrès annuels de 2027 et de 2028.

« Le consensus du conseil témoigne d'un engagement commun envers des mesures concrètes et la vigueur à long terme de l'industrie », a déclaré Mike Lavoie, président du conseil d'administration de l'ACLG. « Ces priorités nous aideront à mieux soutenir nos membres, à renforcer la main-d'œuvre canadienne du secteur des grues et à faire progresser une industrie plus sécuritaire et plus concurrentielle. »

À propos de l'Association canadienne de la location de grues (ACLG)

L'Association canadienne de la location de grues représente les entreprises de location de grues et les parties prenantes de l'industrie partout au Canada. Elle fait la promotion de la sécurité, de l'harmonisation réglementaire et du développement de la main-d'œuvre, tout en soutenant une industrie des grues forte et durable.

Demandes des médias :
info@ccra-aclg.ca